



## Réunion publique du 16 mars 2022

### Projet d'aménagement provisoire de l'avenue des Ducs de Savoie, du quai Antoine Borrel et du quai Charles Ravet

#### Compte rendu des échanges

##### 1. Introduction de la réunion

Introduction de la réunion par Isabelle Dunod, Alain Caraco et Michel Dyen

Présentation des intentions de la Ville de Chambéry et de Grand Chambéry :

- objectifs poursuivis par la ville de Chambéry
- objectifs poursuivis par Grand Chambéry
- ordre du jour

##### 2. Présentation technique du projet de l'avenue des Ducs de Savoie

###### 2.1 Présentation du projet technique par Bertrand Bavay

- Présentation des grands principes d'aménagement et des fonctionnalités essentielles
- Présentation du plan d'aménagement

###### 2.2 Echanges avec les personnes présentes dans la salle

- Revoir la programmation des feux tricolores du carrefour de la Libération :  
La réponse apportée : la programmation des feux a fait l'objet d'une optimisation en 2020 par un bureau d'étude spécialisé et ne pourra être modifié que dans le cadre du réaménagement total du carrefour
- Explication sur la cohabitation bus / vélo coté SNCF de l'avenue ?  
La réponse apportée : la largeur du couloir bus à 4.5m permet le dépassement du bus à l'arrêt par un vélo sans sortir du couloir bus
- Le nombre de montée à l'arrêt ducs coté voie SNCF ?  
La réponse apportée : un peu moins de 2500 voyageurs/jour
- Que faire pour régler les problèmes d'incivilité lié aux personnes attendant le bus et qui stationnent dans la galerie commerciale des Ducs. Peut-on décaler l'arrêt vers les locaux de la Police Municipale ?  
La réponse apportée : ce n'est pas prévu dans le projet mais sera regardé dans le cadre du projet définitif

- Le nombre de place PMR sur l'avenue ?  
La réponse apportée : il y a 7 places PMR et on en repositionne 3 au droit des traversées piétonnes maintenues
- Peut-on remplacer les carrefours à feux par des carrefours giratoires ?  
La réponse apportée : ce n'est pas possible compte tenu de emprises disponibles et de la taille des giratoires à construire en fonction du trafic ; de plus un giratoire n'est pas un carrefour urbain et ne facilite pas la traversée des piétons et des vélos
- Pourquoi ne pas rallonger la voie bus coté SNCF jusqu'au feu ?  
La réponse apportée : il faut que les bus puissent sortir du couloir pour partir tout droit, tous ne vont pas tourner à droite
- Ajouter des places livraisons coté pharmacie Bochu  
La réponse apportée : une place livraison sera ajoutée
- A-t-on prévu de l'espace au centre pour de l'activité économique ?  
La réponse apportée : ce n'est pas un espace très attractif, compte tenu de la difficulté à traverser les 2 voies
- Où en est l'idée de la création d'un centre d'échange des bus ?  
La réponse apportée : les études sont en cours de réalisation et ne permettent encore pas de répondre à la question
- Garage MIDAS, pourquoi avoir abandonné l'idée du transfert aux abords du parking Ravet ?  
La réponse apportée : pour ne pas augmenter la circulation du quai Ravet et impacter le quai de manière excessive
- Peut-on passer les places PMR coté Carrefour du Centenaire en épi pour sécuriser la sortie du véhicule ?  
La réponse apportée : la position de la place sera modifiée
- Le débouché de la piste cyclable coté Sasson se fera t'il sur le trottoir ?  
La réponse apportée : le débouché ne sera pas fait sur le trottoir mais sur un espace dédié

### 3. Présentation technique du projet du quai Antoine Borrel

#### 3.1 Présentation du projet technique par Bertrand Bavay

- Présentation des grands principes d'aménagement et des fonctionnalités essentielles
- Présentation du plan d'aménagement

#### 3.2 Echanges avec les personnes présentes dans la salle

- Pourquoi les travaux du conseil de quartier n'ont-ils pas été pris en compte ?  
La réponse apportée : les travaux n'ont pas été rapportés aux services techniques de la ville, qui n'ont donc pas pu les prendre en compte. Les élus en ont cependant eu connaissance quelques jours avant la réunion
- Y a-t-il un dispositif physique qui sépare la piste cyclable de la voie circulée par les véhicules ?

La réponse apportée : une grosse bordure sépare physiquement les 2 modes

- Est-il possible de modifier le carrefour à feux du pont des Carmes pour faciliter l'accès des 2 roues au quai de la Rize ?

La réponse apportée : les services techniques vont examiner cette piste d'amélioration

- Est-il possible de limiter à 30km/h tout le quai Borrel ?

La réponse apportée : les services techniques examinent cette possibilité

- Il faut vérifier l'état des trottoirs qui ne sont pas tous faciles à utiliser par une personne en fauteuil roulant
- Il faut faciliter le mouvement des 2 roues venant du quai Borrel en direction du faubourg Nezin

#### 4. Présentation technique du projet du quai Charles Ravet

##### 4.1 Présentation du projet technique par Bertrand Bavay

- Présentation des grands principes d'aménagement et des fonctionnalités essentielles
- Présentation du plan d'aménagement

##### 4.2 Echanges avec les personnes présentes dans la salle

- Ce n'est pas acceptable de retirer 142 places de stationnement au total sur les 3 secteurs ; où vont se garer les riverains ?  
La réponse apportée : le parking Ravet dispose de 480 places avec des abonnements pour les résidents

- Proposition du conseil de quartier Laurier :

- Quai Ravet en double sens cyclable avec des bornes escamotables

La réponse apportée : le groupe de travail du conseil de quartier proposait de réserver le stationnement sur la voie publique aux seuls riverains, ce qui légalement impossible ; on ne peut pas privatiser ainsi l'usage de l'espace public

- Quai Borrel en double sens Voiture

La réponse apportée : cela nécessiterait de modifier le carrefour de la Libération, ce qui n'est pas prévu dans cette première phase

- Demande de réaliser des plateaux surélevés pour faire ralentir sur le quai du 11 novembre
- La même demande est formulée pour le quai de la Rize
- Le trottoir du quai Ravet coté Leysse est un atout pour le quartier si la qualité paysagère est maintenue  
La réponse apportée : c'est bien tout l'objectif du réaménagement du quai ravet
- Une forte demande de verbalisation des excès de vitesse est formulée par des habitants du quai ravet
- Il faut défendre le plus possible les arbres du quai Ravet

- Il est demandé une estimation des travaux ainsi que le calendrier prévisionnel de réalisation

La réponse apportée :

- les travaux devraient démarrer pendant l'été pour 3 à 4 mois
- le cout estimé est d'environ 800 000 €